Discours du Ministre

SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT

C'est un réel plaisir pour moi de prendre la parole à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la 13e édition de la Semaine Mondiale de l'Entrepreneuriat.

Je voudrais tout d'abord saluer et remercier le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Patrick ACHI, pour ses actions en faveur des Petites et Moyennes Entreprises.

J'exprime ma reconnaissance à mes collègues membres du Gouvernement, dont la présence à cette cérémonie témoigne de la solidarité gouvernementale pour une synergie d'actions. Soyez en remerciés.

Mes remerciements s'adressent également à Monsieur le Ministre Gouverneur du District Autonome d'Abidjan qui a bien voulu accepter de coparrainer cette édition avec moi et de nous recevoir dans cette somptueuse salle.

Qu'il me soit permis de saluer et d'adresser mes vifs remerciements à nos partenaires : l'Agence Nationale de la Formation Professionnelle (AGEFOP), la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), l'Agence Emploi Jeunes (AEJ), la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), la Plateforme Unique des PME de Côte d'Ivoire (PU PME CI) et le Réseau National des Structures d'Appui aux PME (RNSA PME).

Je salue l'ensemble des acteurs des PME, les entreprenants et les startups, pour leur présence massive à cette cérémonie qui leur est dédiée.

Je ne saurais clore la série des remerciements sans penser à Jokkolabs Côte d'Ivoire, le détenteur de la licence de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat en Côte d'Ivoire, à mes collaborateurs et à l'ensemble des membres du Comité d'organisation, pour tous les efforts déployés en vue de la tenue et la réussite de cette cérémonie.

Mesdames et Messieurs,

Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République avait défini une vision claire et partagée par tous : « faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent ».

La réalisation de cette vision a conduit le Ministère en charge des PME à élaborer la stratégie nationale de développement des PME dénommée « Programme Phoenix » pour les PME et la « Loi n° 2014-140 du 24 mars 2014 portant Orientation de la Politique Nationale de Promotion des PME ».

Le « Programme Phœnix » marque la volonté du Gouvernement de travailler à une véritable renaissance des PME ivoiriennes et à l'émergence d'une nouvelle classe d'entrepreneurs nationaux.

A ce titre, il est impérieux de favoriser une culture valorisante de l'entrepreneuriat à travers des campagnes d'information et de sensibilisation sur l'entrepreneuriat tant au niveau local que national, en collaboration avec tous les acteurs.

C'est dans cette optique que le Ministère de la Promotion des PME, de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur Informel organise tous les ans, en collaboration avec JOKKOLABS Côte d'Ivoire, la Semaine Mondiale de l'Entrepreneuriat (SME).

Mesdames et Messieurs,

La Semaine Mondiale de l'Entrepreneuriat est un événement qui réunit chaque année, en novembre, environ 170 pays dont la Côte d'Ivoire, autour des problématiques liées à l'entrepreneuriat. Elle vise à susciter des vocations entrepreneuriales et à fédérer, une fois l'an, toutes les initiatives (publiques et privées) en matière de promotion de la culture entrepreneuriale, de conseil et d'encouragement à la création d'entreprise. C'est le plus grand rassemblement mondial d'innovateurs, d'entrepreneurs qui créent des emplois, lancent des startups, donnent vie à des idées, favorisent la croissance économique et contribuent à l'amélioration du bien-être social. Il est caractérisé par l'organisation concomitante de sessions éclatées, d'ateliers interactifs et ludiques, de conférences, de témoignages, de tables rondes.

Mesdames et Messieurs,

Cette 13ème édition a pour thème : « Entrepreneuriat en Côte d'Ivoire : Ecosystème inclusif et dynamique ».

En effet, un écosystème inclusif a pour mission de créer des opportunités pour des groupes sociaux défavorisés, notamment les jeunes et les femmes. Quant à l'écosystème dynamique, il est constitué d'un

ensemble d'éléments, d'acteurs ou de conditions qui rendent propices la création et l'évolution de nouvelles entreprises. C'est un espace porteur, facilitateur et accélérateur de la formation et de la croissance d'entreprises.

Un tel environnement peut inciter les potentiels entrepreneurs à se lancer dans les affaires.

Ainsi, dans l'optique de créer un écosystème entrepreneurial inclusif et dynamique, le Gouvernement a engagé ces dernières années, de nombreuses initiatives en faveur de l'entrepreneuriat. Il s'agit entre autres du :

- programme National de Création d'Incubateurs d'Entreprises qui prévoit la création d'incubateurs dans les trente et une (31) régions de la Côte d'Ivoire au profit des jeunes entrepreneurs et porteurs de projets. La phase pilote a permis la création des incubateurs d'Abidjan, de San Pedro, Bouaké et d'Odienné. Celui de Korhogo est en cours de création ;
- du réseau de mentors de l'Agence Côte d'Ivoire PME, dénommé « Club M » composé de dirigeants de grandes entreprises reconnues au plan national et international pour leur leadership. Le mentorat vise en effet à accompagner, de façon bénévole, des entrepreneurs.

Il permet de les aider à surmonter les défis qui émergent dans leurs parcours et de renforcer leurs compétences entrepreneuriales ;

- du projet de loi relatif à la promotion de la Startup en Côte d'Ivoire qui vise à créer un écosystème favorable au développement des startups.

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre du Plan de soutien économique, social et humanitaire suite à la crise sanitaire du corona virus, le gouvernement ivoirien a mis en place différents fonds de soutien aux secteurs productifs, dont le Fonds de Soutien aux Petites et Moyennes Entreprises (FSPME) et le Fonds d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel (FASI).

Le bilan de ces fonds, à fin décembre 2020, se présente comme suit.

Au titre du Fonds de Soutien aux PME (FSPME), ce sont 25,55 milliards qui ont été alloués à 590 PME, répartis comme suit :

- subventions : 32,6 millions FCFA, soit 0,13% ;
- prêts à taux zéro : 378,88 millions FCFA, soit 1,48 % ;
- prêts à taux réduits 2,5% : 25,138 Milliards FCFA soit 98,39 %.

Outre les opérations de prêts directs, le FSPME a abondé le Fonds de Garantie des PME à hauteur de 10 milliards FCFA en vue de permettre à cette structure de garantir les prêts bancaires au profit des PME.

Par ailleurs, une ligne de crédit de 4 milliards a été mise à la disposition de l'UNACOOPEC-CI pour l'octroi de microcrédits aux Très Petites Entreprises (TPE).

Au titre du Fonds d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel (FASI), ce sont au total 77 646 acteurs du Secteur Informel qui ont bénéficié de subventions pour un montant total de 17,26 milliards de FCFA hors taxes et frais.

Outre ces opérations générales, le FASI a dégagé un montant de 2,070 milliards FCFA pour répondre à certaines sollicitations spécifiques en faveur de 2 535 acteurs. Ces opérations concernent :

- l'allocation de 1,5 milliard de FCFA au profit des tenanciers des Bars et Night Clubs exerçant dans le grand Abidjan ;
- l'octroi de 90 millions de FCFA à 300 femmes issues de 35 coopératives de femmes dans le domaine du vivrier dont 12% dans le district d'Abidjan et 88% à l'intérieur du pays ;
- l'octroi de 50 millions de FCFA en soutien à la préservation de l'outil de production, détruit lors des manifestations sociales ;

Mesdames et Messieurs,

En appui à ce Plan de soutien, le gouvernement a adopté des mesures supplémentaires en faveur des PME pour une croissance économique plus inclusive.

Le bilan, à fin décembre, se présente comme suit.

Au titre de la fiscalité, l'annexe fiscale 2021 a reformé la fiscalité applicable aux PME. La réforme majeure concerne la création d'une taxe de

l'entreprenant destinée à favoriser la formalisation des entreprises.

Au titre de l'accès des PME à la Commande Publique, la part des PME dans la commande publique s'élève à 713,8 milliards de FCFA, soit 37,7%.

Au titre de la dette intérieure fournisseurs, les paiements réalisés en faveur de 5 643 PME se chiffrent à 771,65 milliards de francs CFA.

Au titre de l'assistance technique, 13 461 PME, porteurs d'idées de projet, faitières de PME et structures d'accompagnements ont bénéficié de l'assistance des services de l'Agence Côte d'Ivoire PME.

Pour la gestion 2021, les dotations budgétaires prévues au titre des différents fonds se présentent comme suit :

- Fonds de Soutien aux PME (FSPME) : 60 milliards de FCFA ;
- Fonds d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel : 30 milliards.

Dans le souci d'assurer un plus grand impact des opérations des fonds, leurs missions ont été élargies pour permettre de soutenir la relance de l'économie.

Mesdames et Messieurs,

Chers entrepreneurs,

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a révélé la vulnérabilité des entreprises face à des événements perturbateurs de grande ampleur. Cette crise n'a épargné aucune entreprise, quelle que soit sa taille ou le secteur d'activité. C'est pourquoi, la résilience organisationnelle apparaît aujourd'hui, plus que jamais, comme une capacité que toute entreprise doit chercher à développer.

En effet, la résilience managériale ou organisationnelle permet à une organisation de réagir face à une situation de crise et de s'adapter aux contraintes de son environnement pour assurer la continuité de son activité voire sa pérennité dans le moyen et le long terme.

Je reste convaincu que la résilience de nos entreprises, notamment des PME, combinée à l'efficacité de notre Plan de riposte économique et sanitaire, permettront de faire face à cette crise.

Je vous exhorte donc à vous réinventer avec agilité afin de tirer avantage de la crise.

Sur ce, je déclare officiellement ouverte, la 13e édition de la Semaine Mondiale de l'Entrepreneuriat.

Je vous remercie.